



COMMUNE
DE
SAINTE ANASTASIE

Sainte-Anastase, le 10.09.2020

PROCES VERBAL SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2020

GT/LD

L'an deux mille vingt, le neuf septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastase régulièrement convoqué le 03 septembre 2020, s'est réuni exceptionnellement au foyer communal Paul Maubon, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire,

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles - CHABAUD Laurent - Mmes PANAFIEU Blandine – M. FABRE – Mme HURLIN Régine – M. HIBSCHELE Jean-Marc – Mmes POULLET - FOURES Josiane - BAECKER Sybille - MM COULON Daniel – AUBIN Dimitri – BECHARD Alain - Mmes DE CORO Jessica – GIBOULET Sophie – MENALDO Nadia

ABSENTS : Mmes Marie-Gil SCHMITT – MM James NEVEU – Jacky REBUFFET – Jonathan ALTIER -

PROCURATIONS : Mme Marie Gil SCHMITT à M. Gilles TIXADOR
M. James NEVEU à M. Alain FABRE
M. Jacky REBUFFAT à Mme Nadia MENALDO KEBDANI

soit 18 votants

Les points suivants ont été examinés au cours de la séance du conseil municipal du 09 septembre 2020

1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Sophie GIBOULET est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu du 23 juillet 2020 :

Le compte rendu de la séance du 23 juillet est approuvé à l'unanimité.

3. Délibération relative aux délégations générales du conseil municipal au maire : fixation des limites à prévoir au point 17° de la délibération :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à mille (1 000 €) euros le montant maximum que le maire est autorisé à verser en cas d'accident impliquant les véhicules municipaux.

4. Délibération relative aux indemnités de fonctions des élus : précision sur les taux attribués au maire et aux adjoints :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier la délibération du 27 mai 2020 et de préciser les taux minorés d'indemnités, fixées respectivement à 43.86 % pour le maire, et 17.82 % pour les adjoints.

Porte des Gorges du Gardon - Site classé

5. Conseil municipal des jeunes : désignations de 2 représentants du conseil municipal

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les candidatures de Mmes Jessica DE CORO et Sophie GIBOULET, pour siéger au conseil municipal des jeunes créé en novembre 2019.

6. Délégation pour la signature de documents d'urbanisme : DIA et CU

Le conseil municipal, à l'unanimité, de déléguer à Madame Blandine PANAFIEU la signature de la DIA et du CU relatifs à la vente d'un bien immobilier par le maire.

7. Décision modificative n° 1

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n° 1 destinée essentiellement à intégrer les opérations budgétaires relatives à l'acquisition du bâtiment dit « RAM ».

8. Convention de servitude avec ENEDIS pour le passage du réseau dans la cour de la mairie

La convention de servitude avec ENEDIS ayant vocation à autoriser ENEDIS à faire passer son réseau dans la cour de la mairie, sur une longueur d'environ 80 cm, est approuvée à l'unanimité.

9. Approbation du bail de chasse modifié envoyé par le Ministères des Armées en août 2020

L'Etat a adressé à la commune un bail modifié intégrant un nouveau périmètre de risque pyrotechnique. Ce nouveau bail est approuvé à l'unanimité.

10. Création de postes :

10.1 Temps non complet à raison de 18 h hebdomadaires pour l'agence postale communale : la création d'un poste à temps non complet est approuvée à l'unanimité.

10.2 Poste de vacataire pour les études dirigées à école élémentaire : la création d'un poste de vacataire pour les études surveillées de l'école est approuvée par 15 voix pour, 1 abstention (Mme POULLET) et 1 voix contre (M. NEUVEU)

11. Règlement intérieur de la cantine scolaire

Les modifications apportées sur le règlement du restaurant scolaire sont approuvées à l'unanimité.

12. Remboursements aux familles du paiement de repas non pris par les enfants en raison du COVID 19

Le remboursement aux familles des réservations de repas non consommés par les enfants, est approuvé à l'unanimité.

13. Questions diverses

Le maire,
Gilles TIXADOR

